



Maison de la Musique
Contemporaine

PÔLE MÉDIATION ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

ACADEMIE DE MÉDIATION

PREMIÈRE ÉDITION
DEUXIÈME ANNÉE
2022-2023

Présentation et objectifs

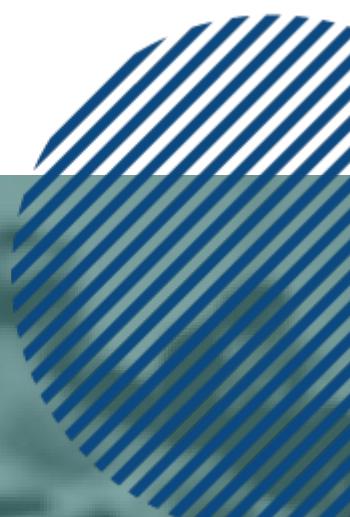


Placé au cœur du projet de la Maison de la Musique Contemporaine (MMC), la médiation est un objectif essentiel pour la création musicale.

La médiation s'inscrit en effet dans une double dynamique : d'une part, poursuivre la transmission et la sensibilisation au répertoire contemporain ; d'autre part, accompagner la découverte et l'appréciation des créations dans toute leur diversité.

La médiation, à travers l'action culturelle, est également un enjeu décisif dans l'élargissement et le renouvellement des publics, et une demande forte des politiques publiques et des financeurs.

Afin de répondre au besoin du secteur et des professionnel·le·s, la MMC propose depuis 2021 une académie de médiation destinée à offrir une formation théorique et pratique à la médiation du répertoire contemporain, des œuvres désormais classiques aux plus récentes créations.



Bénéficiant des ressources de ses partenaires artistiques, la MMC ambitionne d'offrir aux étudiant·e·s et aux professionnel·le·s la possibilité d'acquérir comme de renforcer leurs connaissances et leurs compétences en médiation.

Quatre objectifs sont ainsi au cœur du projet de l'Académie, basée sur les spécificités du répertoire :

- Concevoir une médiation adaptée à chaque création
- Engager le·la compositeur·rice dans la médiation de son œuvre
- Mobiliser les interprètes
- Comprendre les spécificités de chaque public et les inclure dans la conception des projets

La formation est assurée par la Maison de la Musique Contemporaine et ses partenaires, sous forme de modules indépendants ou combinables en un cycle.

Modalités de participation



BÉNÉFICIAIRES

Étudiant·e·s en médiation, musicologie ou gestion de projets culturels, compositeur·rice·s et interprètes en formation, professionnel·le·s des relations publiques.
Le recrutement s'effectue sur la base du volontariat dans une limite de 12 personnes par module.



DURÉE DE LA FORMATION

Un trimestre par module, à raison d'une à deux séances par mois, hors temps d'enseignement pour les étudiant·e·s, en fonction des possibilités et des souhaits de participation aux modules. Toutes les séances durent 1h30.

Si le suivi de la première année est souhaité pour celui de la seconde, la formation est accessible directement en deuxième année.



LIEUX DE LA FORMATION

Dans les locaux de la Maison de la Musique Contemporaine (Paris, XVIII^e) et tout autre lieu d'activité de nos partenaires.



PRISE EN CHARGE

Les formations sont intégralement prises en charge par la Maison de la Musique Contemporaine.

La deuxième année de formation est divisée en 2 modules et en stages.

Modules La participation à l'intégralité des modules n'est pas obligatoire mais chaque module doit être suivi dans son intégralité pour assurer la cohérence de la formation. Les travaux pratiques seront réalisés individuellement ou en binôme.

Stages Les stages seront menés en collaboration avec des structures artistiques partenaires.

Le programme exposé dans les pages suivantes ne concerne que la deuxième année de l'Académie de médiation.

Module 4

Les territoires de la médiation : espaces de rencontres, lieux de création

Penser une action de médiation à travers la notion de territoire permet de sortir de la segmentation des populations en publics cibles, et de redonner aux personnes leur statut d'habitant·e d'un espace de vie et d'activités.

On ne parlera donc plus de scolaires, de détenus, de malades ou de migrants, mais avant tout de personnes avec lesquelles tisser une relation créatrice et émancipatrice. Et de la façon dont la musique, art du son, devient par la médiation un art de l'écoute réciproque entre les artistes et les personnes auxquelles ils et elles s'adressent.

Ce module explorera donc la notion d'espace, tant géographique que social, qu'investissent les projets artistiques à travers les retours d'expériences – et donc de terrain – de responsables et de chargé·e·s de médiation de différentes structures du secteur musical. Il s'agira de voir comment, à travers la création, ces espaces peuvent être investis et réinventés dans une démarche de relation exigeante et ouverte entre les personnes participantes.

Mercredi 30 novembre, 18h30

La carte et le territoire

Ircam

Intervenantes : **Vanessa Gasztowtt**, responsable de l'action éducative et culturelle et de la programmation jeune public à l'Orchestre national d'Île-de-France ; et **Emmanuelle Zoll**, responsable de l'action culturelle à l'Ircam, et directrice de production à l'Instant Donné.

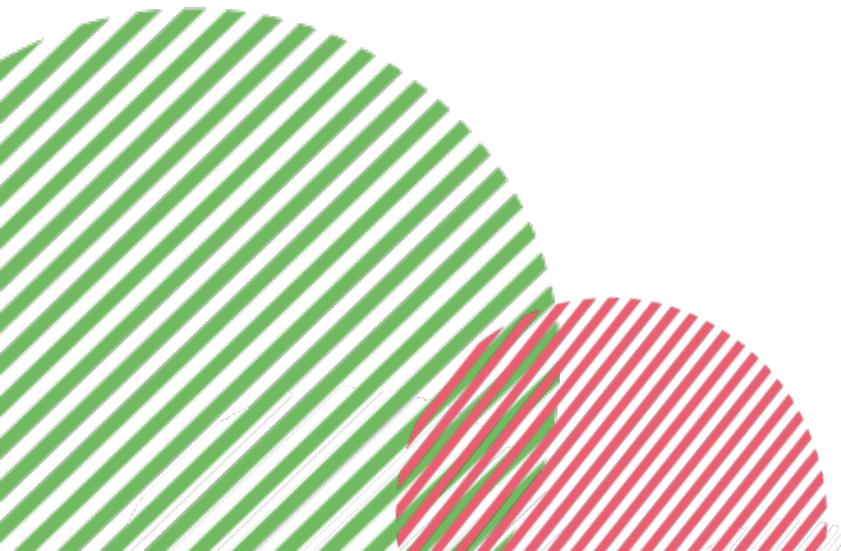
Dans cette séance introductory avec nos deux partenaires de l'édition 2022-2023, nous questionnerons les relations étroites et passionnantes entre un territoire et une structure musicale. Où et comment agir ? Quelles sont les dynamiques territoriales préexistantes, comment s'y intégrer et trouver sa place ? En somme : comment la musique peut-elle habiter un territoire ?

Mercredi 18 janvier, 18h30

En détention, quand la contrainte exprime la liberté
Médiathèque Musicale de Paris

Intervenante : **Amélie Eblé**, responsable des actions culturelles et éducatives de l'Orchestre de chambre de Paris.

Espace clos au public littéralement captif, la prison est un lieu de contrainte mais aussi d'expression et de créativité méconnu. Si l'intervention en milieu carcéral implique un cadre strict, les échanges avec les détenu·e·s y sont souvent d'une très grande qualité humaine. Au-delà des a priori et des jugements, l'action culturelle y est menée au service de la réinsertion et endosse pleinement une mission de service public. La médiation y a dès lors pour enjeu l'invention d'une culture commune, celle de la liberté d'être, d'agir et de s'exprimer avec les autres, quel·le·s qu'ils·elles soient.





Mercredi 8 février, 18h30,
L'hôpital, la médiation au service du soin
Hôpital Bretonneau

Intervenants : Tom Bierton, saxophoniste et compositeur, musicien intervenant en milieu hospitalier avec Tournesol ; et l'équipe de l'association Tournesol, artistes à l'hôpital : Charlotte Bussat-Labarre, responsable administrative, Josphé Labbé, responsable artistique, et Michaëlla Sinapin, chargée de médiation.

Si la crise du Covid a bien entendu exacerbé les problématiques structurelles de l'hôpital public, ce dernier n'en reste pas moins un lieu à la fois sécurisant et angoissant. On n'y va guère de gaîté de cœur, et la pratique artistique peut y être vue comme un simple divertissement. Pourtant, entre la distraction palliative et la démarche thérapeutique, il existe un espace d'invention où l'artiste permet au·à la patient·e, comme au·à la soignant·e, de vivre leur relation de soin et la co-habitation subie, voire douloureuse, de manière positive et créatrice.

Lundi 13 février, 18h30
L'école, où créer devient un jeu
Maison de la Musique Contemporaine

Intervenantes : Christine Bertocchi, chanteuse et professeure au Centre de Formation des Musiciens Intervenants d'Île-de-France ; et Cathy Heyden, musicienne intervenante.

Espace par excellence de l'action culturelle au point d'en être devenu le lieu commun, l'école (le collège, le lycée) reste néanmoins un terrain encore trop peu exploré en termes d'invention et d'expérimentation. À rebours d'une conception sans doute traditionnelle de l'éducation artistique et culturelle, comment peut-on imaginer de nouvelles modalités d'expression de la créativité musicale avec les enfants ? Et quelle est la place du·de la musicien·ne intervenant·e en milieu scolaire – et au-delà ?

Lundi 20 février, 18h30
Le festival, espace de relation
Maison de la Musique Contemporaine

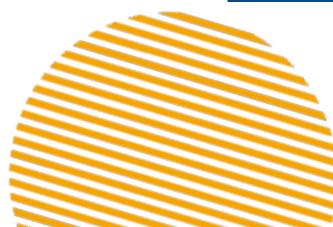
Intervenante : Noémie Cogne, responsable de coordination artistique et territoriale à l'espace culturel de Chaillol.

En fort développement ces dernières années, le festival apparaît de plus en plus comme un espace de rencontre et de partage artistique et humain ancré sur un territoire, un moment festif et créatif défini dans le temps. Mais comment agir sur le territoire au-delà de cette temporalité, et créer une dynamique culturelle qui implique les habitant·e·s ? Focus avec l'exemple du Festival de Chaillol qui, depuis plus de 20 ans, est devenu une référence de la relation aux habitant·e·s dans le territoire du Champsaur (Hautes-Alpes), à travers des résidences d'artistes et une programmation originale et plurielle.

Mercredi 29 mars; 18h30
« Composer avec les publics »
Médiathèque Musicale de Paris

Intervenant·e·s : Maël Bailly, Violeta Cruz, Loïc Guénin et Clara Olivares, compositeur·rice·s.

Si l'on se représente encore le·la compositeur·rice comme un·e artiste solitaire dont l'activité principale est d'écrire de la musique, beaucoup sortent aujourd'hui de leur atelier pour aller à la rencontre du public et imaginer, avec lui, de nouvelles formes de participation à la création. Contrainte ou nécessité ? Mission de service public ou exercice de démocratie culturelle ? À travers le témoignage de quatre compositeur·rice·s, cette rencontre croisée permettra d'appréhender la diversité des expériences comme de repenser la place du public dans le processus créatif.



Module 5

Aspects pratiques de la médiation : comment devenir et être médiateur·rice dans le secteur musical ?

Qu'est-ce, aujourd'hui, qu'être médiateur·rice ? Quel cursus, quel parcours, quel statut le médiateur·rice peut-il·elle choisir, comme autant de casquettes au gré de ses activités ? Et de quoi est-on médiateur·rice ? De quoi se fait-on le médiateur·rice ? Face à un objet aussi complexe et exigeant que la musique contemporaine, quelle médiation est la plus adaptée ?

Intermédiaire, passeur·se, négociateur·rice parfois, le·la médiateur·rice a plusieurs visages, qu'il·elle soit indépendant·e ou coordinateur·rice au sein d'une structure. En dépliant tout ce que cette notion implique, ce module propose, par les retours d'expérience concrets de professionnel·le·s, de cerner d'un peu plus près la réalité de la médiation dans le secteur de la création musicale, d'en saisir les enjeux et la nécessité.

Ce module proposera également quelques conseils et outils pour concevoir une action culturelle ou une médiation pas à pas, de l'élaboration de ses objectifs à la prise en considération de ses contraintes, sans oublier l'étape essentielle de son évaluation. De quoi comprendre toute l'importance de penser la création musicale comme un formidable outil de médiation, et de mettre la médiation au cœur de la création.

Mercredi 5 avril, 18h30
Devenir médiateur·rice
Médiathèque Musicale de Paris

Intervenantes : **Cora Joris**, musicologue et médiatrice musicale ; et **Margaux Licois**, médiatrice culturelle.

Profession encore peu répandue dans le secteur musical, la médiation l'est également au sein du spectacle vivant en général, alors qu'une demande toujours croissante souligne sa nécessité. Bien que des formations existent, le chemin pour devenir médiateur·rice n'est pas très identifiable et pour cause : le statut n'existe pas. Travailler en indépendant·e, donc, mais dans quel cadre ? C'est tout l'objet de cette séance qui dessinera des perspectives concrètes de cadre d'activité de médiateur·rice.

Mercredi 12 avril, 18h30
La médiation dans une structure de création musicale
Médiathèque Musicale de Paris

Intervenant·e·s : **Nicolas Thirion**, directeur artistique et **Juliette Tixier**, chargée de la communication, des relations publics et de l'action culturelle à Why Note · Ici l'Onde, Centre de création musicale (Dijon).

Une large majorité de structures musicales revendiquent la médiation. Or rares sont celles à assumer les implications réelles que constitue l'inscription de la médiation dans une démarche de création. Cela suppose en effet de remettre en question ses pratiques et d'accorder les moyens nécessaires à une relation de qualité avec son public. Focus sur l'exemple de Why Note · Ici l'Onde, Centre de création musicale, qui développe depuis plusieurs années une activité alliant expérimentation sonore et médiation expérimentale sur le territoire dijonnais.

Lundi 24 avril, 18h30

Construire une action culturelle

Maison de la Musique Contemporaine

Intervenantes : Marie Bouchier, médiatrice à l'Ensemble Sillages (Brest) ; et Marion Popard, chargée de la production et de l'administration au GMEA, Centre National de Création Musicale (Albi).

Comment concevoir une action culturelle quand on a un budget limité ? Comment s'adapte-t-on à la taille de la structure à laquelle on appartient et à son territoire ? Comment jouer des contraintes de la programmation et comment inventer des formats originaux de médiation en mobilisant les artistes ? Comment faire, tout simplement, de la médiation quand on défend la création musicale ? A travers deux exemples croisés très différents, cette séance invitera à imaginer l'action culturelle comme un terrain d'expérimentation artistique et humain sans cesse renouvelé.

Lundi 15 mai, 18h30

Accompagner et évaluer la médiation

Maison de la Musique Contemporaine

Intervenantes : Fanny Fauvel, chargée de coordination de projets, et Annaëlle Richard, conseillère artistique musique, danse et international, à l'ODIA Normandie.

Fer de lance des financeurs, l'intégration de l'évaluation des projets conditionne de plus en plus l'obtention d'aides financières, qu'elles soient publiques ou privées. Mais au-delà de la condition, il s'agit surtout d'inscrire l'évaluation dans la démarche du projet, au cœur du processus artistique, en dépassant les objectifs quantitatifs afin d'estimer, au plus juste, qualitativement, les effets de son action sur un territoire et les personnes. L'accompagnement que proposent certaines structures ne vise que cela : établir les bases d'une véritable démocratie culturelle, au service du public.

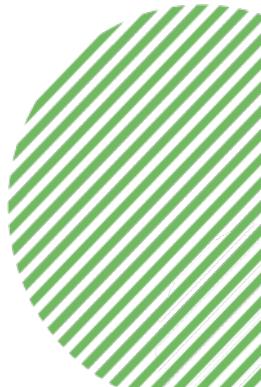
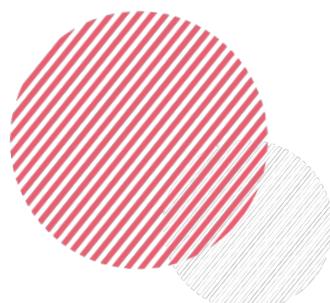
Lundi 12 juin, 18h30

« S'engager pour les publics »

Conservatoire du Centre W. A. Mozart (Paris 1^{er})

Intervenant·e·s : Noémi Boutin, violoncelliste ; Vincent Lhermet, accordéoniste ; Léo Margue, chef d'orchestre ; Gwen Rouger, pianiste.

Premier·e médiateur·rice de la musique et de la pensée du·de la compositeur·rice, qu'il·elle soit mort·e ou bien vivant·e, l'interprète est conscient·e de la part de responsabilité qu'il·elle endosse en jouant l'œuvre d'un·e autre. Être fidèle à l'intention, laisser libre cours à son expressivité, se réapproprier pour retranscrire, traduire sans trahir, donner et donc, partager : l'interprète, en musique contemporaine, est un·e expérimentateur·rice de la transmission sonore. Et parce qu'il·elle est en contact direct avec les publics, il·elle est le·la mieux placé·e pour imaginer d'autres modalités de rencontre et d'échange que le traditionnel face à face du concert. Auquel cas, son engagement devient dès lors une création relationnelle, comme l'exprimeront les quatre personnalités invitées de cette rencontre croisée.



Stages en situation

Avec des structures partenaires.

En complément des séances de rencontres avec des professionnel·le·s, des stages d'une durée d'une semaine seront proposés aux participant·e·s volontaires, afin de se former, sur le terrain, à la médiation. Ensembles, orchestres et lieux de création accueilleront ainsi, dans leur équipe et pour un projet spécifique, les volontaires afin de les accompagner dans leur découverte pratique de la relation aux publics.

Ces stages feront l'objet de conventions entre la MMC, le·la bénévole et les structures d'accueil. Un·e tuteur·rice sera désigné·e par la structure et des points réguliers seront effectués avec cette personne et l'encadrant·e de la formation côté MMC.

Les structures partenaires pour les stages de médiation



Charte d'engagement et de responsabilité éthique de l'Académie de médiation

Redécouvrir la musique contemporaine

- Proposer un complément de formation sur le répertoire contemporain à tou·te·s les bénéficiaires.
- Faire découvrir la richesse, la vitalité et la diversité des esthétiques contemporaines de manière concrète et incarnée.
- Susciter un intérêt, un goût ou une curiosité pour la création musicale.
- Présenter le secteur professionnel, la diversité des activités et des métiers qui animent le milieu de la création musicale.
- Sensibiliser aux enjeux de la création musicale, de la relation au public et de la médiation.

Ancrer la médiation au cœur de la création musicale

- Souligner le rôle essentiel de la médiation dans chaque activité de la création musicale.
- Valoriser le statut et l'activité du·de la médiateur·rice, qu'il·elle soit musicien·e en formation, professionnel·le, amateur·rice, mélomane ou passionné·e.
- Proposer une réflexion ouverte et partagée sur la médiation, son sens, ses missions et son rôle social et artistique.
- Placer la médiation et les droits culturels comme principes généraux de participation à l'Académie.

Co-construire l'Académie avec tou·te·s les participant·e·s

- Croiser les profils et réunir des étudiant·e·s et des professionnel·le·s d'horizons différents dans un contexte propice au dialogue et à l'expression des personnalités de chacun·e.
- Respecter la parité au sein des intervenant·e·s comme des participant·e·s.
- Respecter les opinions de chacun·e et assurer un temps de parole équitable entre les participant·e·s.
- Assurer un suivi et une participation dans les meilleures conditions possibles pour chacun·e.
- Proposer un accompagnement personnalisé de chaque participant·e dans le respect, la bienveillance et l'écoute de ses objectifs personnels et professionnels.
- Intégrer une évaluation continue des séances avec chacun·e des acteur·rice·s (participant·e·s, intervenant·e·s, etc.).

Informations et contacts

La Maison de la Musique Contemporaine

Avec pour mission la valorisation et la promotion de la musique contemporaine, l'accompagnement des professionnel·le·s ainsi que la médiation et la sensibilisation des publics, la Maison de la Musique Contemporaine s'engage aux côtés des acteur·rice·s de la création musicale pour soutenir, promouvoir et favoriser son rayonnement.

Le pôle Médiation et développement des publics de la Maison de la Musique Contemporaine



Simon Bernard

Chef de pôle Médiation et développement des publics

simon.bernard@musiquecontemporaine.org

07 85 45 41 16

Julie Quiquerez

Chargée de médiation et du Grand Prix Lycéen des Compositeurs

julie.quiquerez@musiquecontemporaine.org

Lieux d'accueil des séances

Maison de la Musique Contemporaine
10-12 rue Maurice Grimaud
75018 Paris

Hôpital Bretonneau
23 rue Joseph de Maistre
75018 Paris

Ircam
1 place Igor Stravinsky
75004 Paris

Conservatoire du Centre W. A. Mozart
7 passage de la Canopée
75001 Paris

Médiathèque Musicale de Paris
8 porte Saint-Eustache
75001 Paris